



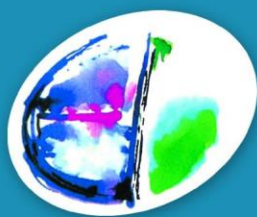
Bureau d'études
d'ingénierie,
conseils, services

Commune de Chailley (89)

**REVISION DES PÉRIMÈTRES DE PROTECTION DU
CAPTAGE DE LA SOURCE DE VAUDEVANNE (89)**

DOSSIER D'ENQUÊTE PUBLIQUE

PIÈCE N°8 : ÉVALUATION ÉCONOMIQUE



Sciences Environnement



Ce dossier a été réalisé par :

Sciences Environnement

Agence d'Auxerre

TABLE DES MATIÈRES

PIÈCE N°8 : ÉVALUATION ÉCONOMIQUE	102
1 – <i>CHIFFRAGE DES MESURES DE PROTECTION À METTRE EN ŒUVRE</i>	4
2 – <i>COÛT GÉNÉRAL TOTAL</i>	6

1 – CHIFFRAGE DES MESURES DE PROTECTION À METTRE EN ŒUVRE

1.1 – Estimation des dépenses liées aux travaux

L'estimation reprend les différentes opérations présentées dans le projet de servitudes rédigé par l'Agence Régionale de Santé.

Les chiffres indiqués ci-dessous correspondent à une estimation à partir de tarifs pratiqués usuellement et aux factures existantes pour les travaux déjà réalisés.

L'Agence de l'Eau subventionne à hauteur de 54 % les travaux de protection liés à la DUP en périmètres de protection immédiate et rapprochée. Ces aides sont valables sous réserve de débiter les travaux dans les 5 ans qui suivent la signature de la DUP.

1.1.1 – Travaux au sein du périmètre de protection immédiate

Le projet de servitudes comprend les opérations suivantes (voir pièce n°5 du dossier d'enquête Publique) :

- Le puits de pompage doit être déplacé à l'amont de la route, à au moins 10 m du bord de celle-ci, sur le terrain du périmètre de protection immédiate. Il est mis en place entre le puits d'accès et la chambre de captage, voire à l'aplomb de la chambre de captage.
- Le batardeau doit également être remonté à au moins 10 m à l'amont de la route.

Ces opérations ont fait l'objet d'un chiffrage par Berest Ingénierie en 2020 (89-0069-19-001-1-Etude de faisabilité). Le document est fourni en annexes.

Désignation	Prix	Unité	Total
FORAGE			
réalisation du forage	14 000,00 €	Forfait	14 000,00 €
comprend préparation, déplacement, montage, foration, évacuation des boues			
équipement du forage comprend tube, cimentation	13 000,00 €	Forfait	13 000,00 €
équipement de protection comprend margelle, capot, barreaux, cadenas	4 000,00 €	Forfait	4 000,00 €
EQUIPEMENT D'ADDUCTION			
pompe immergée x2	15 000,00 €	Forfait	15 000,00 €
canalisation verticale PEHD 60 ml	6 000,00 €	Forfait	6 000,00 €
canalisation de liaison au sol x2	4 000,00 €	Forfait	4 000,00 €
vanne opercule x2	1 500,00 €	Forfait	1 500,00 €
3 x coudes x2	1 200,00 €	Forfait	1 200,00 €
électricité	5 000,00 €	Forfait	5 000,00 €
Equipement du puits d'accès	18 450,00 €	Forfait	18 450,00 €
Equipement de la galerie (batardeau)	4 500,00 €	Forfait	4 500,00 €
Condamnation ancien puits d'accès	2 000,00 €	Forfait	2 000,00 €
		TOTAL HT	88 650,00 €
		TVA 20 %	17 730,00 €
		TOTAL TTC	106 380,00 €

Tableau 1 : coût travaux PPI.

1.1.2 – Travaux au sein du périmètre de protection rapprochée

Sans objet.

1.2 – Estimation des dépenses hors travaux

Sans objet.

1.3 – Les différentes étapes et coûts de la procédure

Procédure :

	Prix H.T.
Etude préalable au dossier DUP (= étude BAC Central Environnement)	15 998,00 €
Dossier DUP *	4 798,00 €
Intervention de l'hydrogéologue agréé	1 765,65 €
Compléments d'étude demandés par l'hydrogéologue agréé (Central Environnement)	12 990, €
Chiffrage travaux (BEREST)	4 800,00 €
Coût total estimé € HT	40 351,00 €

Tableau 2 : coût procédure.

* Le prix indiqué ne comprend pas les coûts relatifs à l'enquête publique, notamment ceux liés à la notification de l'ouverture de l'enquête publique ni de la prise de l'arrêté aux propriétaires des parcelles comprises dans les périmètres de protection immédiate et rapprochée ; de même que l'intervention du commissaire enquêteur et frais de publicité.

2 – COUT GENERAL TOTAL

Coût de la protection (travaux)	86 650,00 €
Coût de la protection (dossiers)	40 351,00 €
TOTAL GÉNÉRAL H.T.	127 001,00 €

Tableau 3 : coût général total.

ANNEXE